

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051688

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1097 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUDRARE LARBI

Date de naissance : 30 - 06 - 1947

Adresse : 23, RUE CHAHOUR, FERTE BRETONNE

Tél. : 06 77 80 46 36 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : LARBI BOUDRARE Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

RAV Complexe

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 05 / 02 / 2014

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Dr FAHD CHAARA Médecin Cardiologue attesté par le Dr FAHD CHAARA Tél: 05 22 11 00 00 Hôpital Privé International Casablanca
05/08/84	C.S.		3000DA	
05/08/84	écho - colli		1000DA	

Dr. FAHD CHAARA
Médecin Cardiologue
Hôpital Privé International de Casablanca
Tél: 05 22 05 40 40 / 05 22 05 40 41

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

REÇU AVANCE N° A2400770

Casablanca, Le 07/02/2024

N° Dossier : 24003569

Patient : BOUDRARE LARBI

Mode	Banque	Référence	Echéance	Montant	Montant Devise
Chèque	Banque Populaire	5958828	07/02/2024	51 501.84	0.00

Nom et signature caissier : asmaa.a



الرجاء من حرفائنا الكرام الاحتفاظ بهذا الوصل الاصلی و ارجاعه عند خسروج المريض و شكرها

Nous demandons à nos chers clients de bien vouloir conserver ce reçu original et le remettre à la sortie du patient



CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE

مصحة متعددة الاختصاصات

Casablanca, le :

Casablanca : le 05/02/2024

Nom et prénom du patient : Mr BOUDRAR LARBI

COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE

- Le VG dilaté (DTD=49mm) siège d'une hypertrophie concentrique minime (11/11 mm) de bonne contractilité globale et segmentaire, FEVG à 69 % SBP.
- Profil mitral ininterprétable (BAV), PRVG non élevées ($E/E'=7$, vol OG=33ml/m²)
- Massif auriculaire : OG dilatée à 23 cm², libre d'échos OD non dilatée à 16 cm², libre d'échos.
- Valve mitrale fine, siège d'une fuite minime sans sténose.
- Valve aortique tricuspidé fine sans fuite ni sténose (SA=3.3cm²).
- Pas d'image de végétation visualisée ce jour.
- VD de taille normale, de bonne fonction systolique (TAPSE=25mm,S'VD= 16cm/s)
- Pas d'IT exploitable, pas de signes indirects d'http(TAP=155ms).
- VCI dilatée à 25 mm, compliant
- Aorte de calibre normal dans les segments explorés.
- Pas d'épanchement péricardique

Conclusion :

- Aspect de cardiopathie hypertensive , FEVG à 69 %
- PRVG non élevées
- Pas de valvulopathies mitro-aortique significatives
- Pas d'HTP

Dr. FAHD CHAARI
Médecin Cardiologue
Hôpital Privé International de Casablanca

Service Consultation Cardiologie
Tél: 05 22 05 40 40 / 05 22 05 40 41
Casablanca

F A C T U R E

N° : 24003593 Du : 05/02/2024

Patient : LARBI BOUDRARE

Prise en charge : PAYANT(MUPRAS (RAM))

Admission : 05/02/2024

N° Dossier : 24003572

Sortie : 05/02/2024

Désignations des prestations	Nombre	Lettre clé	Prix unitaire	Prix total
CONSULTATION	1		300.00	300.00
ECHO COEUR	1		1 000.00	1 000.00
				Sous-Total 1 300.00
				Total clinique 1 300.00
Arrêtée la présente facture à la somme de :				
Mille trois cents dirhams				
Matricule :	Adhérent :			
Affiliation :	N° prise en charge :			
CIN : B361689	Code clinique :			
ICE :				
				Total brut : 1 300.00
				Remise : 0.00
				Total net : 1 300.00

Service Consultation Cardiologie
Tél: 05 22 05 40 49 / 06 22 05 40 41
Hôpital Privé International de Casablanca